

Le Pôle Sud

fédération régionale des arts de la rue



Montpellier, le 19 Mars 2020

APPEL de la Fédération Régionale des Arts de la Rue Occitanie – Le Pôle Sud

Objet : COVID 19

À l'attention de La Région Occitanie

Mesdames, messieurs les élus, les conseillers et conseillères, et tous les collaborateurs et collaboratrices de La Région Occitanie, en charge, de près ou de loin des affaires culturelles de notre région.

Dans cette période exceptionnelle, nous sommes tous solidaires, et tous concernés par la situation liée à la pandémie qui nous touche.

A ce jour, nous sommes mobilisés au quotidien, de la plus petite structure aux plus grands ensembles, pour prévenir l'impact de cette situation sur nos vies. Pour notre santé, dans l'immédiat, en respectant les consignes et en apportant tout notre soutien à tous ceux et toutes celles qui se battent au quotidien pour nous, mais aussi pour nos avenir, face aux répercussions importantes et encore inconnues que nous ressentirons tous dans les prochaines semaines.

Face à cette situation, nous vous écrivons, représentants des Arts de la Rue en Occitanie, certains que nos questions et demandes concerneront l'ensemble de la culture, du spectacle vivant, et de monde associatif, pour solliciter votre parole sur différents points, à la suite des déclarations faites ce soir par le Premier Ministre et le Gouvernement.

Beaucoup de structures qui doivent faire face à l'urgence, aux annulations, mais aussi aux doutes pour les événements à venir au printemps, voir en début d'été, sont en attente de vos réponses pour l'attribution de subventions. Aides aux festivals, aux résidences, aux créations, appels d'offre de tout types... Autant de financements que la situation demande de sauvegarder.

Nous vous interpellons donc par la présente afin d'obtenir de votre part des éléments de réponses sur les sujets suivants :

- Etes vous en mesure de procéder aux commissions d'études des dossiers de demandes de subventions, et de candidatures d'appels d'offres, dans les délais prévus, ou avez vous la possibilité de mettre en place des procédures adaptées à la situation ?
- Pensez vous pouvoir tenir des délais raisonnables afin de procéder à l'étude, au traitement et au mise en paiement des financements attribués, ceux ci se révélant des sources de financement indispensables pour les compagnies et lieux de diffusion, entre autres, pour tenir le coup le temps de sortir de cette situation exceptionnelle ?

Le Pôle Sud – Fédération régionale des Arts de la Rue Occitanie

fedelepolesud@gmail.com / <https://lepolesud.wordpress.com/>

Nous vous remercions de pouvoir nous apporter ces réponses concernant le fonctionnement de vos services et les décisions prises, afin que tous et toutes, professionnels et acteurs des Arts de la Rue et du spectacle vivant en région puissions nous préparer, avec vous, à ces prochaines semaines et aux conséquences de cette situation exceptionnelle.

Mais encore, au vu des annulations, et des arrêts de travail, et des nombreuses situations de fragilités qui apparaissent, relayées et centralisées par les syndicats, nous vous demandons et soumettons ces propositions que nous espérons pouvoir mettre en place avec vous.

- Nous vous demandons d'apporter votre soutien et d'appuyer les lieux de diffusions et organisateurs d'événements afin de les aider à honorer les contrats de cessions, et contrats de prestation d'ateliers et d'actions artistiques, même dans le cas d'annulation, et de les aider à payer les sommes dûes liées à ces contrats, ou tout du moins à les accompagner dans la prise en charge des frais réellement engagées et le défraiement des salaires engagées au niveau du plateau artistique, des équipes techniques, et des personnels administratifs et de production liés.

En tant que soutien fort de nombreuses structures culturelles et artistiques, il nous apparaît que La Région Occitanie se doit de porter cette parole et de prendre position sur ce point.

- D'autre part, nous vous demandons de ne pas pénaliser des équipes et structures déjà fragilisées. Nous requérons, pour toutes les subventions et financements attribuées sur des projets ou actions dont les périodes de prises en compte de dépense couvrent cette période exceptionnelle, de sursoir à l'obligation de justifications de dépenses, et d'abandonner en cette année 2020 la proratisation des subventions votées par le conseil régional.

Sans surcote pour la région, cela permettrait de soutenir de manière forte toutes les équipes qui verront leur activité annulée, ou réduite, les événements impactés, et qui de fait ne pourraient pas justifier de la bonne réalisation des projets subventionnés.

Sans hausse du budget de la culture, cette aide votée et versée sans condition de résultat serait l'opportunité pour toutes les structures aidées de pouvoir compter sur un apport financier leur permettant de faire face aux conséquences de l'arrêt d'activité de notre secteur, et de pouvoir sauvegarder emplois, fonctionnement, et événements, de même que cela leur permettrait d'aborder la fin d'année 2020 ainsi que l'année 2021 avec plus de confiance.

Nous espérons que vous pourrez nous apporter votre accord sur cette proposition et enjoignons de la même manière les autres collectivités locales qui appliquent ces prorata de subventions à faire de même pour soutenir tous les acteurs du spectacle vivant dans les territoires.

Nous sommes avec vous, solidaires de tous les agents qui dans ces circonstances tentent avec leurs moyens de maintenir le bon fonctionnement d'une institution telle que la Région Occitanie, et restons à votre disposition pour parler de ces propositions.

La fédération Le Pole Sud